

Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

Cahier de préparation pour les délégations VERSION PRÉLIMINAIRE

Mise à jour : Le 2 février 2012

Congrès de la CLASSE

Les 4 et 5 février 2012

Lieu :

Cégep de St-Laurent
625, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X7
Téléphone : (514) 747-6521

Frais de participation :

Détails à venir

Hébergement :

Hébergement militant disponible
Contactez le bureau de l'ASSÉ pour les détails

Association hôte :

Association étudiante du Cégep St-Laurent

Téléphone : (514) 747-4026

Télécopieur : (514) 744-2787

Courriel : accslsaintlaurent@gmail.com

Local : A-44 et A-43

Les * désignent les propositions, candidatures et textes reçus après les délais normaux désignés par les Statuts et règlements ainsi que le Code des règles de procédures

Documents utiles pour le Congrès :

Tous disponibles sur notre site Internet

- Statuts et règlements de l'ASSÉ
- Code des procédures de l'ASSÉ
- Procès-verbal et résumé des mandats du dernier Congrès



Ordre du jour

Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès du 22 janvier 2012
 - 1.4 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
- 2.0 Bilan
 - 2.1 Comités et conseils
- 3.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
- 4.0 Plan d'action
- 5.0 Revendications
- 6.0 Femmes
- 7.0 Finances
- 8.0 ASSÉ
- 9.0 Élections
 - 9.1 Comités et Conseils
 - 9.1.1 Présentation
 - 9.1.2 Plénière
 - 9.1.3 Scrutin
- 10.0 Avis de motion
 - 10.1 Dépôt des avis de motion
 - 10.2 Traitement des avis de motion
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

Table des matières

Ordre du jour.....	3
Lettres de candidatures.....	13
Candidature de Shanie Morasse au Comité de négociation.....	6
Candidature de Daniel Crespo Villarreal au Comité de négociation.....	7
Candidature de Philippe Lapointe au Comité de négociation.....	7
Candidature de Nicolas Hamon au Comité de négociation.....	8
Candidature de Pascal Rheault au Comité de négociation.....	9
Candidature de Nicolas Lachance-Barbeau au Comité de négociation *.....	10
Candidature de Justin Arcand au Comité de négociation *.....	11
Candidature de Maxime Cardinal Lemieux au Comité d'information de la CLASSE.....	12
Candidature de Jérémie Bédard-Wien au Comité maintien et élargissement de la grève	13
Candidature de Keena Grégoire au Comité maintien et élargissement de la grève.....	13
Candidature d'Alexis Blanchard-Methot au Comité maintient et élargissement de la grève.....	14
Bilans et textes de réflexions.....	15
Bilan du Comité femmes de la CLASSE.....	15
Précisions concernant l'avis de motion aux Statuts et règlements du Comité femmes	16
Lettre de démission au Comité média.....	20
La FECQ et la FEUQ ne sont que les revers de la même médaille.....	21
Texte de réflexion sur la pertinence des revendications qui ne sont pas un axe de lutte à l'intérieur d'une coalition de grève.....	22
Critique de la proposition de l'exécutif de la CLASSE sur l'Aide financière aux études.....	22
Bilan du Conseil de Coordination.....	25
Lettre de remerciement au Comité femmes de l'ASSÉ pour sa participation à la lutte à l'homophobie et au sexisme.....	26
Bilan du Comité de formation de la CLASSE.....	27
Propositions.....	29
0.0 Ouverture.....	28
1.0 Procédures.....	28
3.0 Accueil des associations membres de la CLASSE.....	28
4.0 Plan d'action.....	28
5.0 Revendications.....	30
6.0 Femmes.....	30
7.0 Finances.....	31
8.0 ASSÉ.....	31
9.0 Élections.....	32
9.1 Comités et Conseils.....	32
9.1.1 Présentations.....	32
9.1.2 Plénière.....	32
9.1.3 Scrutin.....	32
10.0 Avis de motion.....	33
10.1 Dépôt des avis de motion.....	33
10.2 Traitement des avis de motion.....	33
11.0 Varia.....	37
12.0 Levée.....	37
ANNEXE A : État des résultats en date du 2 février 2012	38
ANNEXE B – Lettre : Demande de rencontre avec la Ministre Line Beauchamp.....	44
ANNEXE C : Extrait procès-verbal d'une instance de la FEUQ.....	45

Lettres de candidatures

Candidature de Shanie Morasse au Comité de négociation

*Étudiante à l'UQAM
Appuyée par l'AFESH-UQAM*

Bonjour membres de la CLASSE,

Plusieurs raisons m'ont poussé à vouloir me présenter sur le comité négociation de la CLASSE. Je crois que dans la vie je ne suis pas vraiment portée à vouloir aller sur ce genre de comité, je n'aime pas négocier, je n'aime pas les fédés et je n'aime pas le gouvernement. Par contre, j'aime faire des bilans. En fait, avant qu'un ami m'en parle un peu à la blague je n'avais jamais pensé imaginer me présenter sur ce comité.

Après avoir trouvé cette idée vraiment drôle, je me suis mise à y réfléchir sérieusement, à en parler à des ami-e-s qui m'ont confronté sur cette idée, en m'expliquant que c'est vraiment bizarre et que ce n'était peut-être pas ma place, que je serais toujours fâchée parce que je n'aime pas ces réunions. Je me suis demandée, « mais qui aime ces réunions, c'est vraiment bizarre d'aimer ce genre de réunion dans lesquelles personne ne s'aime et que tout est faux. Ces réunions qui font en sorte que quand tu quittes la salle tu as mal aux joues parce que tu as trop fait des sourires *fake*. » Suite à ce questionnement, je me suis rendue compte que je ne faisais pas confiance à quelqu'un-e qui aimerait négocier. De toute façon, moi je n'ai pas vraiment envie de négocier, moi je veux exiger ce que le Congrès exige. Le fait que ce comité n'a aucun pouvoir le rend vraiment cool. Au cours du Congrès à Valleyfield j'étais très heureuse qu'une association ait amendé la proposition initiale qui donnait une certaine ouverture à des pouvoirs du comité pour que la proposition soit « Que le Comité de négociation ne peut prendre aucune décision ».

Tout compte fait je me présente en partie parce que je ne fais pas confiance à tout le monde, je sais qu'il

y a des mécanismes pour réagir si quelqu'un-e outrepassé ses mandats, mais je ne veux pas que ça arrive, puisque je préfère qu'il n'y ait pas ce genre de problèmes. Au moment où j'écris ces lignes il n'y a aucune candidature, donc je ne vise personne dans ces lignes.

Maintenant un petit mot sur les raisons non négatives qui font que j'aimerais aller sur ce Comité et pourquoi je crois que je serais apte à occuper une place au sein de ce Comité. J'ai déjà l'habitude de faire des bilans assez rapidement, si on prend comme exemple le Conseil de Coordination, j'essaie de mettre disponible les procès verbaux dès le lendemain de la réunion pour que les gens puissent prendre en compte rapidement ce qui a été discuté lors de l'instance. Je voudrais faire la même chose avec les réunions du Comité de négociation.

Je ne savais pas trop où mettre les autres informations donc je vais le faire dans un paragraphe pêle mêle. Je suis présentement Secrétaire générale du Conseil de coordination de la CLASSE, je sais déjà qu'une bonne partie de mon temps je vais le passer en réunion, en AG, en Congrès ou en Coco, une réunion de plus ça ne me dérange pas, je le savais déjà lorsque je me suis présentée à ce poste et je suis consciente que si je suis élue à ce Comité je vais pas être toujours à l'avant plan de l'action, mais il faut bien que des gens aillent aux réunions, de toute façon, il y aura sans doute plein d'action et je pourrai assister à quelques unes d'entre elles.

Shanie Morasse Histoire UQAM

Lettres de candidatures

Candidature de Daniel Crespo Villarreal au Comité de négociation

*Appuyée par l'AEMSP-UQAM
Étudiant à l'UQAM*

Camarades,

Par la présente, je désire vous communiquer ma candidature comme délégué au sein du Comité de négociation de la CLASSE. Cela fait maintenant trois ans que je milite dans le mouvement étudiant. Bien que mon expérience soit courte, elle m'a permis d'acquérir au fil du temps une bonne connaissance du mouvement et des principes fondamentaux du syndicalisme étudiant de combat, auxquels j'adhère profondément. Mais c'est au cours des derniers mois, durant cette campagne de GGI qui représente un des pics de la lutte permanente qu'on mène toutes et tous, que j'ai eu la chance de me familiariser avec les acteurs, discours et enjeux de la dynamique étudiante nationale. Je me sens aujourd'hui très à l'aise avec le tout. Mais au-delà de ça, ce sont mes valeurs, mes idéaux anticapitalistes et de justice sociale, de gratuité scolaire, puis ma rage à l'idée de voir l'éducation se réduire à une vulgaire marchandise qui alimentent ce désir que nous partageons d'en faire encore davantage.

C'est après une mûre réflexion que je décide de porter cette candidature. Malgré que ce comité soit ponctuel et n'ait rien de décisionnel (chose qui va de soi), il revêt une importance certaine qui fait qu'une personne y appliquant ne peut le faire à la légère. Ce n'est qu'après avoir évalué la charge de travail, mon temps et mes capacités, et après avoir consulté des personnes pertinentes, que j'ai décidé de me présenter pour ce nouveau défi. Quant à ces capacités, je ne voudrais pas y laisser trop d'encre, mais je considère posséder un bon sens du jugement et du discernement, être un habile communicateur et surtout être fidèle à mes principes. Et il est important d'insister là-dessus : la

démocratie directe et le respect strict des directives du congrès seront des principes auxquels le comité ne saura jamais y déroger.

Je vous présente donc ma candidature très conscient des responsabilités inhérentes au comité et du rôle auquel il est restreint, persuadé de pouvoir être à la hauteur de la tâche et plus motivé que jamais.

J'espère pouvoir compter sur votre confiance.

Solidairement,

Daniel Crespo Villarrea
Étudiant de Sciences juridiques –UQAM
Exécutant de l'AFESPED (Sciences politiques et Droit UQAM)

Candidature de Philippe Lapointe au Comité de négociation

*Étudiant à l'UQAM
Appuyée par la SOGGEKOM*

Camarades,

Dans l'éventualité que le gouvernement accepte de rencontrer la CLASSE lors de la mobilisation de cet hiver, la CLASSE s'est dotée d'un comité pour lui transmettre ses revendications. Ce comité, dit de négociation, devra non pas négocier, mais exiger. En déposant un cahier de revendications et en servant de courroie de transmission entre le congrès de la CLASSE et la table de rencontre avec le gouvernement, le comité servira à démocratiser le processus de discussion avec le gouvernement. Il n'est pas ici question de représenter les intérêts étudiants, mais bien de servir de délégué, sans pouvoir décisionnel.

La composition du comité votée par le

Lettres de candidatures

congrès incluait une personne de l'exécutif. Il me fera plaisir de remplir ce rôle. L'objectif est de pouvoir communiquer. Il est primordial que le comité de négociation soit composé de personnes capable d'expliquer nos revendications et les pistes de réflexions amenées par l'argumentaire, les travaux antérieurs de l'ASSÉ et ce afin d'expliquer notre démarche, notre perspective et ainsi éclairer le gouvernement sur la gratuité scolaire à un point tel qu'ils et elles seront subjugué-es, investi-es de la même mission que nous : une éducation de qualité, gratuite et publique!

Évidemment, la communication va aussi dans l'autre sens, c'est à dire rapporter tous les propos du gouvernement au congrès, dans les instances. Cela se fera par des présentations, des rapports écrits diligents et un travail constant de comptes-rendus.

C'est pour toutes ces raisons et parce que j'ai des belles cravates avec des canards jaunes que je me présente pour être votre délégué sur le comité de négociation.

Merci de votre confiance

Philippe Lapointe

Candidature de Nicolas Hamon au Comité de négociation

*Étudiant à l'Université de Montréal
Appuyée par l'ADÉPUM*

Militantes, militants,

Par la présente, je vous sou mets ma candidature comme délégué au comité de négociation de la CLASSE. Je gravite autour de l'ASSÉ depuis déjà six ans, où au départ j'ai travaillé dans le camp du « oui » à l'affiliation à l'ASSÉ au cégep Bois-de-Boulogne. J'ai ensuite été militant un an au Réseau des Universitaires en Sciences et Humanités (RUSH) à l'Université de Montréal. Je complète cette session mon deuxième mandat comme délégué aux affaires externes de l'ADÉPUM (Association Des Étudiants et Étudiantes de Philosophie de l'Université de Montréal) qui a été marqué notamment par une campagne d'affiliation à l'ASSÉ victorieuse.

En tant qu'externe, j'ai été confronté à différentes problématiques idéologiques présentes à la FAECUM. À mon arrivé à l'Université de Montréal, j'ai d'abord constaté le discours récurrent selon lequel l'association de philosophie devait laisser le soin à la FAECUM de traiter les dossiers sociopolitiques. Fort heureusement, cette tradition est aujourd'hui révolue, et je crois d'ailleurs que je peux dire fièrement que l'ADÉPUM a maintenant la réputation d'être une association revendicatrice et progressiste. Avec l'ensemble des militants et militantes critiques de l'Université de Montréal, j'ai contribué à la mise en dépôt du projet d'Impôt postuniversitaire (IPU), cheval de bataille du bureau exécutif de la FAECUM. Je suis aussi intervenu pour promouvoir l'idée d'une fiscalité progressive et pour pallier à la problématique des coupures dans le système de services publics. J'ai travaillé fort pour mettre de l'avant l'entente minimale et à la promouvoir auprès des associations départementales de l'UdeM. Bref, j'ai maintenant

Lettres de candidatures

l'habitude de faire face à un public peu enclin à valoriser les idéaux de transparence et de justice sociale si chères à l'ASSÉ.

Malheureusement, je constate comme vous que les fédérations ne sont qu'un véhicule inadéquat pour promouvoir le principe de justice sociale qui va dans les intérêts de la population étudiante. Je réitère aujourd'hui mon appui à l'ASSÉ et je m'oppose à ceux qui croient que seuls les exécutants ont une vision à long terme des problématiques étudiantes. En ce sens, je souhaite mettre la main à la pâte au niveau national en me joignant au comité de négociation de l'ASSÉ. Je suis conscient que cette tâche comporte des difficultés, dont celle de représenter les intérêts de la seule organisation étudiante nationale véritablement démocratique, mais c'est précisément ce qui fait aussi la force et la fierté de cette organisation. C'est ce principe démocratique qui effraye l'État et les corporations étudiantes. Le gouvernement est conscient que s'il désire nous rencontrer, il s'adressera à des étudiants et étudiantes qui feront valoir leur point de vue et qui ne signeront jamais une entente à la va-vite. Bien au contraire, il aura face à lui un comité de négociation qui sera la courroie de transmission de la voix de dizaines de milliers d'étudiants et étudiantes et dont les orientations seront déterminées au jour le jour par les assemblées générales des associations membres. En ce sens, je m'attends à ce que le comité de négociation de la CLASSE, guidé par les revendications des associations, ne négocie rien de moins que le gel des frais de scolarité sinon mieux, la gratuité.

Pour toutes questions relatives à ma candidature, n'hésitez pas à venir me contacter.

Solidairement,
Nicolas Hamon
Coordonateur aux affaires externes de l'ADÉPUM
nicolashamon.philo@gmail.com

Candidature de Pascal Rheault au Comité de négociation

*Étudiant à l'UQAM
Appuyée par l'AFESH-UQAM*

Camarades,

Je ferai une lettre brève étant donné que vous aurez tout le loisir de poser vos questions à ma personne lors du congrès du 22 janvier. Je vous présenterai donc un bref aperçu de mon expérience comme militant suivi de ma vision et de mes intérêts pour le comité de négociations.

Je milite au sein de l'ASSÉ depuis la grève générale illimitée de 2005, et ce à divers niveaux. Au niveau local, j'ai été responsable aux affaires externes, ainsi qu'à l'information au sein de l'Association Étudiante du Cégep de Sherbrooke entre 2005 et 2008. J'ai également été coordonateur de la Mobilisation des Associations Solidaires du Sud-Est (MASSE), soit le conseil régional de l'ASSÉ dans le sud-est du Québec, ainsi que membre du comité information de l'ASSÉ pendant une partie de ces mêmes années. Finalement, j'ai été secrétaire à l'information pour l'Association des Étudiantes et Étudiants de Sociologie Premier Cycle de l'UQAM et suis actuellement secrétaire à l'information à l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM.

Trêve de légitimation par les postes occupés dans le passé. Mon vécu militant m'a, évidemment, apporté à produire du matériel d'information, à assurer une bonne communication entre une association étudiante et les autres associations étudiantes du Québec, locales ou nationales, et à assurer un suivi de tâches régionales. Outre l'évident, j'ai donc une habitude du travail en équipe, du débat en équipe et une certaine expérience du mouvement étudiant des 7 dernières années. Sinon, j'ai été appelé maintes fois à être négociateur auprès de l'administration du Cégep de Sherbrooke pour l'AECS, et ce, dans

Lettres de candidatures

divers cadres.

Je me présente au comité de négociations parce que je ne crois pas à la négociation et c'est une tendance qui doit, selon moi, disparaître dans un comité de cette importance dans la lutte actuelle. Paradoxal pourriez-vous dire? Pas du tout! Il est crucial que les négociateurs et les négociatrices de la CLASSE aient en tête que nous ne sommes pas sur ce comité pour arriver à un compromis, nous sommes là pour apporter nos revendications au gouvernement et rapporter son offre en assemblée générale sans aucune recommandation. Bref, je suis en accord avec les cinq mandats de base de ce comité. Enfin, si nécessaire, un volet pédagogique de formations au local pour les négociations d'entente de grève ou de retour en classe serait une forme pertinente de travail pour ce comité.

Solidairement,
Pascal Rbeault.

Candidature de Herman Goulet au Comité de négociation *

*Étudiant au Collège de Maisonneuve
Appuyée par la SOGEECOM*

Je ne conçois pas le rôle d'un délégué au comité de négociation comme très complexe : essentiellement, celui de courroie de transmission entre les Congrès de la CLASSE et le gouvernement – et qui n'exige finalement qu'un peu de rigueur et une stricte soumission aux mandats des congrès. Il s'agit ici de faire preuve d'un certain esprit mathématique (clarté, méthode, rationalité, à ne surtout pas confondre avec un vulgaire esprit comptable) dans tous nos contacts avec le gouvernement, ainsi que dans la rédaction des comptes-rendus destinés au Congrès, ce dont je crois être tout à fait capable.

Sincèrement et en toute solidarité,
Herman Goulet-Ouellet

Candidature de Nicolas Lachance- Barbeau au Comité de négociation *

*Étudiant à l'Université de Sherbrooke
Appuyée par l'AGEFLESH*

Bonjour à toutes et à tous,

Je viens de me décider à poser ma candidature sur le comité de négociation de la CLASSE.

La première fois que je me le suis fait demander, je n'avais pas l'intention de me présenter sur le comité de négociation. J'ai répondu que d'aller m'asseoir avec les gens du ministère de l'éducation était contre mes valeurs. Puis je me le suis fait redemander. J'ai répondu la même chose. Plus je donnais cette réponse, et plus on me le demandait.

J'ai finalement compris que c'est justement PARCE QUE c'est contre mes principes qu'on me le demande.

Je dépose ma candidature parmi le lot, sachant bien que j'ai une chance de ne pas être choisi. Cela me permettrait de me concentrer sur le local, tant mieux!

En processus de négociation, je suis plutôt connu pour ne pas négocier. Ça tombe bien. Après tout, je ne serai qu'une courroie de transmission.

Le comité de négociation? Pourquoi pas? Mais je vous avertis: je ne porterai pas de cravate. Pas même avec des canards.

--

Nicolas Lachance-Barbeau
Étudiant au baccalauréat multidisciplinaire
Membre de l'AGEFLESH

Lettres de candidatures

Candidature de Justin Arcand au Comité de négociation *

*Étudiant au Collège de Valleyfield
Appuyée par l'AGECoV*

La présente a comme objectif de poser ma candidature au sein du comité de négociation de la CLASSE. Je suis étudiant au Collège de Valleyfield depuis maintenant deux ans et j'étudie en cinéma. Il est vrai que je fais partie du mouvement étudiant depuis peu de temps, mais suite à toute l'implication que j'y ai mise au sein de mon association étudiante depuis le début de la présente année scolaire, je me crois maintenant apte à faire le saut au national. Suite à la rencontre de plusieurs personnes qui militent au sein de l'ASSÉ (et maintenant la CLASSE), et la vision similaire que je partage de la société que nous tentons de défendre ensemble, il devient évident que je veux m'impliquer davantage au sein de cette lutte. Considérant ma grande implication au local, je ne peux me permettre de faire partie d'un comité tel que le comité «maintient et élargissement de la grève» durant l'hiver, mais considérant mon horaire allégé pour contrer la hausse des frais de scolarité, je peux me permettre de siéger sur le comité de négociation.

De plus, il est d'une importance capitale pour moi que la négociation durant cette lutte soit des plus transparente. D'ailleurs, je crois fortement que toutes négociations devraient se faire à l'extérieur pour illustrer notre volonté de transparence et établir un rapport de force solide avec nos chers et chères politicien-ne-s! C'est pourquoi, à titre d'exemple, que la levée de cours au Collège de Valleyfield le 10 novembre dernier s'est fait sur les tables extérieures devant toutes et tous les membres présent-e-s. Soyons réalistes, Mme Beauchamp et ses acolytes n'accepteront sûrement pas ce processus considérant leur attitude de petite-bourgeoisie et leur historique de manigances. Toutefois, il reste clair que je vais m'investir au maximum pour éviter ces magouilles

gouvernementales et fédérationnelles anti-démocratiques tout en mettant de l'avant les mandats du Congrès de la CLASSE.

Lettres de candidatures

Candidature de Maxime Cardinal Lemieux au Comité d'information de la CLASSE

*Étudiant à l'UQAM
Appuyée par l'AFESH-UQAM*

En premier lieu, je souhaite présenter mes excuses pour le retard dans la déposition de ma lettre de candidature pour devenir membre au comité info de la CLASSE; la raison en est fort simple; j'attendais l'appui de mon association (l'AFESH) pour envoyer ma candidature, association dont la première A.G. de la session vient de prendre fin. Quoi qu'il en soit si jamais vous trouvez que vous avez pas eu le temps nécessaire pour lire ma lettre de candidature, vous aurez tout le temps nécessaire pour me poser des questions lors du Congrès.

Donc voici une courte présentation de mon parcours militant et de mes motivations à m'impliquer dans ce comité. J'ai été responsable à la pédagogie puis responsable général à l'AGECVM. J'ai ensuite été permanent de cette même association. J'ai de l'expérience en mise en page de matériel d'information et dans la réalisation dans son ensemble d'une campagne d'information. Je suis présentement étudiant en sociologie à l'UQAM.

En ce qui concerne plus précisément mon implication hypothétique au Comité, je souhaite faire du travail non seulement en coopération avec le comité sur les positions prises par le congrès et sur la campagne qui est en court, mais surtout à assister les associations membres qui souhaitent développer du matériel sur des positions plus radicales que la simple opposition à la hausse des frais de scolarité comme mesure atomisée; déconnectée des causes qui la génère. Pour plus de précision, prière de me poser des questions lors du congrès, en la période propice.

Candidature de Jérémie Bédard-Wien au Comité maintien et élargissement de la grève

*Étudiant au Cégep à distance
Appuyée par l'AFESH-UQAM*

Camarades,

Je pose par la présente ma candidature au Comité maintien et élargissement de la grève.

Ce Comité, outre son nom très long, n'est pas qu'une simple transformation du comité à la mobilisation. Non seulement est-il un espace de coordination et de concentration de l'information, mais il doit aussi se préoccuper de l'ASSÉ post-grève en jettant les bases d'une saine collaboration avec des associations qui ne font pas partie des bastions traditionnels de l'ASSÉ. Après une longue implication au secondaire, j'ai occupé pendant trois sessions le poste d'externe de l'AECSL. Ayant résolument décidé qu'une année passée à Dawson College servirait à quelque chose, j'ai tout fait pour établir des liens avec ces associations, qui partagent souvent les principes et tactiques de la CLASSE. Leur intégration est ma priorité au sein du Comité. De plus, en ma qualité d'étudiant à distance, j'ai l'intention de me dévouer pleinement à l'élaboration de cette grève générale. Remporter cette lutte sans précédent dépendra du déploiement efficace des militant-es de la CLASSE: j'ose espérer que mes habiletés d'organisation et de mobilisation, endurcies par mon passage à l'AECSL, se montreront à la hauteur de la tâche.

Solidairement vôtre,

Jérémie

Lettres de candidatures

**Candidature de Keena Grégoire au
Comité maintien et élargissement de la
grève**

*Étudiant au Cégep à distance
Appuyée par l'AFESH-UQAM*

Bonjour camarade!

Par la présente, je désire présenter ma candidature sur le comité maintien et élargissement de la grève de la CLASSE. Ayant beaucoup de temps et de motivation par rapport à la lutte à venir, je crois que c'est au sein de ce comité que mon aide sera le plus efficace. On dit souvent que l'une de nos forces, c'est la force du nombre. Je crois que c'est effectivement très juste, et à mon sens, si nous voulons éviter la récupération des fédérations étudiantes de notre lutte, l'un des enjeux majeurs sera que la CLASSE s'impose comme étant l'acteur principal de cette grève à tout les niveaux, notamment numériquement. Si nous réussissons à réunir la majorité des grévistes au tour des principes, des valeurs et des revendications de la CLASSE, notre tâche sera grandement facilité par la suite. C'est donc ce que je compte faire en aidant à la planification, à l'organisation et à la réalisation des tournées partout à travers le Québec, afin d'aider à propager et consolider notre mouvement. De plus, je possède une grande qualité pour occuper le poste auquel je postule, soit la possession d'une voiture.

Brièvement, certains auront peut-être constaté que j'étais élu en juin dernier au comité qui a donné naissance à celui auquel je postule, soit le comité de mobilisation de l'ASSÉ. J'ai effectivement démissionné de ce poste en début de session d'automne. La raison de cette démission (vous pouvez lire ma lettre de démission pour plus de détail), est qu'il me semble que le comité de mobilisation n'a aucun mandat particulier et qu'un grave problème de définition de tâche existe au sein de ce comité. Ce n'est pas le cas au sein du comité

maintien et élargissement qui trouve tout son sens à l'aube du début de cette Grève Générale Illimitée qui nous attends.

Pour plus de détails sur ma candidature, je suis très disposé à répondre à des questions avant ou pendant le congrès qui devra procéder ou non à mon élection,

Solidairement, et vers une lutte victorieuse.

Keena Grégoire,
Tristement nouveau membre, avec 20 000 autres personnes, de la FECQ.

Lettres de candidatures

**Candidature d'Alexis Blanchard-
Methot au Comité maintien et
élargissement de la grève**

*Étudiant au Collège de Maisonneuve
Appuyée par la SOGEECOM*

Je souhaite me présenter au comité maintien et élargissement car je crois que la grève actuelle est un événement d'une importance capitale pour la gauche québécoise des prochaines années. Toutes les ressources du mouvement étudiant doivent donc être investit dans la lutte. Mon association locale, la sogecom, a les énergies et les militant-e-s pour être la plus autonomes possible après le déclenchement de la grève. Certaines associations ont des difficultés et ont besoin de plus de soutien du national, l'énergie militante, c'est comme la richesse, ça doit se partager. J'ai acquis une bonne expérience militante au sein du milieu syndical, d'implication dans des structures réformistes louches (amnistie internationale, oxfam) et dans la gauche radicale. J'étais membre de l'union communiste libertaire et je suis toujours sympathisant de cette organisation, ce qui a pour seul résultat de me donner une forte affection pour la démocratie direct. J'estime avoir un certain talent d'organisateur, de "mobeux" et de motivateur.

Solidairement,
Alexis Blanchard Methot.

Bilans et textes de réflexions

Bilan du Comité femmes de la CLASSE

Par le Comité femmes de la CLASSE

Suite aux demandes formulées au congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012, voici le bilan de nos activités effectuées entre ce dernier congrès et le congrès du 3 et 4 décembre 2011. Ce bilan sera bref, compte-tenu de la courte période de temps, au travers desquelles on eut lieu les vacances d'hiver, sur laquelle il revient.

Au sujet du mandat du comité Femmes concernant les tournées féministes, peut de travail a été fait à ce niveau pendant la fin de session, qui nous apparaissait peut propice à cela. En ce début de session, une collaboratrice du comité Femmes accompagnée d'un membre du conseil exécutif ont été faire une présentation lors d'une Assemblée générale de WSSA (Women studies) de Concordia. Nous reconnaissons que beaucoup de tournées reste à faire, notamment sur les campus des associations étudiantes locales qui nous en ont fait la demande (SOGÉÉCOM, AGESL, AEDDHUM) bien que nous soyons allées sur le campus du cégep de Maisonneuve au cours de la session d'automne dernier pour diffuser l'information de la tenue de la journée féministe étudiante. Effectivement, le comité Femmes, conformément au calendrier présenté ci-joint, prévoit poursuivre les tournées féministes entamées au cégep de Sherbrooke, à l'Université de Sherbrooke, à l'Université de Concordia et au cégep du Vieux Montréal. De plus, nous rappelons que conformément à ce mandat de coco les militant-e-s et les membres du conseil de coordination ont également été appelé-e-s à distribuer du matériel féministe lors de leurs tournées de mobilisation et que, par conséquent, nous travaillons conjointement sur ce mandat de tournée féministes au sein des associations membres de la CLASSE:

« Que soient inclus et valorisé la diffusion de

matériel d'information féministe et de la mobilisation féministe dans l'ensemble des tournées de mobilisation de l'ASSÉ « sur la campagne actuelle » faites sur les campus locaux ; Que le comité-femmes soit disponible, entre autres comme ressource, pour aider à l'exécution de ce mandat.»

Également, un article portant sur la violence en temps de grève a été écrit dans la revue de l'ultimatum par trois collaboratrices du comité Femmes, membre du comité Femmes GGI de l'UQAM, et le comité-femmes de l'ASSÉ en a fait une révision critique.

Le site internet Femmes de l'ASSÉ est toujours en voie de restructuration. Des collaboratrices du comité Femmes travaillent activement en collaboration avec le comité information sur ce projet.

Suite à un mandat de COCO (conseil de coordination), le comité Femmes a participé à la tenue d'une réunion avec le conseil exécutif et la secrétaire générale visant à dégager des suggestions pour faciliter le traitement des malaises à l'ASSÉ et à la CLASSE, si dans l'avenir des malaises sont exprimés concernant la réalisation d'une tâche par un-e militant-e de l'ASSÉ et de la CLASSE. Voici les suggestions issues de cette dernière :

« -Le dépôt d'un avis de motion précisant les tâches et le rôle de gardienne ou gardien du senti.

-La proposition suivante adoptée lors du COCO du 15 décembre 2011:

«Que l'exclusion d'une personne à une instance (par le COCO, le conseil et les comités) ne puisse avoir lieu que lorsque la personne a un rapport conflictuel liée à la fonction qu'elle est appelée à occuper ou que cette personne ne respecte pas les principes de base de l'ASSÉ. L'exclusion devra être justifiée auprès de la personne et du COCO»

Bilans et textes de réflexions

-Que des personnes s'identifiant appartenir aux différentes tendances politiques présentes au sein de l'ASSÉ (ou de la CLASSE) soient appelées à assumer le rôle de gardien ou gardienne (diversifiée les personnes qui assumeront ce rôle et également favoriser leur rotation).

-Dans la mesure du possible, que le présidium soit proposé plusieurs jours (semaine) dans le cahier de congrès, afin de permettre à toutes les délégations un accès égal à l'information, donc une même possibilité d'exprimer leur malaise.

-Lorsqu'un malaise est formulé, que l'information sur les faits ayant suscités la situation soit vérifié auprès de d'autres personnes présentes.»

Le comité Femmes a ainsi travaillé en collaboration avec la secrétaire générale, à la rédaction d'un avis de motions visant à préciser le rôle de gardienne et gardien du senti, de même que de deux autres avis de motion; l'un visant à préciser les rôles et fonctions du comité Femmes et l'autre à permettre au comité Femmes à gérer son propre budget de ses activités. Malheureusement, celui-ci n'a pas pu être complété à temps pour être déposé au présent congrès.

Dans l'optique de faire un suivi aux demandes de poursuivre les réflexions entamées lors du caucus non-mixte sur le rôle des émotions et des relations interpersonnelles lors du congrès du 3 et 4 décembre, nous avons proposé de réaliser une demi-journée de formation et de réflexion qui s'est déroulée le 21 janvier 2011. L'organisation de cette journée de formation s'est effectuée en collaboration avec le conseil exécutif et le comité de formation. À la demande du comité formation, le l'idée initiale de programmation de cette journée a été modifié afin d'incorporer un atelier sur le langage de la domination. Le comité Femmes tient à souligner l'aide qui nous fut apporter par le conseil

exécutif en ce qui concerne les aspects plus logistiques de cette journée (nourriture, réservation de la salle). Nous relevons cependant, que de la décision tardive du conseil exécutif de ne pas organiser le transport du congrès a pu découler une répercussion négative sur la participation à cette demi-journée (qui aurait peut-être été organisé ou prévu différemment si nous avions pris connaissance de cette information plus tôt qu'une semaine précédant l'événement). Cette faible participation peut également être attribué à un manque de diffusion de l'événement tant sur le site web de l'ASSÉ, que dans les campus locaux via la diffusion d'une affiche et de tract annonçant la tenu d'un tel espace réflexif. Peut-être y aurait-il eu des avantages à reporter l'événement afin de mieux le diffuser. Toutefois, nous sommes enthousiasmes des projets, notamment concernant la formation d'un comité de soutien aux militants et militantes, issus de cette journée et nous entrevoyons soutenir ces initiatives si le congrès y donne son assentiment.

Enfin, lors de la session hiver 2012 le comité Femmes prévoit poursuivre la réalisation des mandats qu'il lui reste à compléter ou accomplir, entre autres : poursuivre les tournées féministe, faire un appel à la réalisation d'une action féministes, préparer un bilan critique de l'ensemble de ces activités remontant à l'automne 2010, travailler sur un tract introduisant les féminismes, continuer de soutenir les initiatives des comités femmes locaux et des groupes invisibilisés. Pour ce faire, nous faisons bien entendu appel à toutes personnes intéressées par ses projets à se joindre à y travailler conjointement avec le comité Femmes en tant que collaboratrices ou collaborateurs.

**Précisions concernant l'avis de motion
aux Statuts et règlements du Comité
femmes**

Bilans et textes de réflexions

Par Camille Tremblay-Fournier

Ce texte a été repris intégralement du cahier de congrès des 8 et 9 mai 2010 où avait été déposé un avis de motion semblable à ceux qui sont déposés aujourd'hui qui avait alors été mis en dépôt. Nous le re-publions avec l'accord de l'auteure qui a été en poste au comité-femmes de l'ASSÉ pour l'année 2010-2011.

Au congrès d'hiver 2010, un avis de motion portant sur la réécriture des statuts et règlements de la section Chapitre 9 Comité-Femmes a été déposé. Les tenants et aboutissants de celui-ci ont d'abord été discutés dans le cadre de caucus non-mixtes pour ensuite être mis en commun lors une plénière mixte. Les éléments de discussion qui ont davantage capté l'attention des militantes et militants dans les deux caucus seront ici exposés afin de possiblement répondre à certaines interrogations. Ainsi, seront présentés le budget avec une perspective de genre, la non-mixité du Comité femmes et le pouvoir d'appui de celui-ci en congrès.

1. Budget avec une perspective de genre

D'abord, l'élément nouveau que propose cet avis de motion est le pouvoir octroyé au Comité femmes de gérer un budget. Tel que stipulé dans l'article 43 de l'avis de motion concernant les pouvoirs du Comité femmes, celui-ci pourra administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et aux besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en

Congrès. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. L'avis de motion propose que le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5% des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet. Ce 5 % des cotisations annuelles représente les dépenses entourant les activités du comité soit les déplacements des tournées, le matériel de mobilisation, les camps de formation féministe, les actions, les impressions, etc. Le pourcentage alloué n'est toutefois qu'un paramètre et peut être réévalué dans les prévisions budgétaires en cas de difficultés financières de l'organisation. Ce nouveau pouvoir qui pourrait être octroyé au Comité femmes constitue ce qu'on appelle un budget avec une perspective de genre¹. De plus en plus d'organisations progressistes se dotent de cet outil, car il constitue une occasion pragmatique de procéder à une intégration transversale d'une analyse de genre afin de la rendre plus sensible aux besoins d'une population spécifique. Le postulat de base de cette approche est que l'attribution des ressources n'est pas neutre et qu'un budget n'est pas qu'un simple outil technique dont les implications sont comparables pour tous. Un budget reflète une vision sociale et économique, des orientations et des priorités d'une organisation, ainsi que les relations de pouvoir sous-jacentes. Ce n'est donc pas un hasard si les secteurs marginaux sont ceux qui sont le plus affectés par les budgets et ceux qui ont le moins de possibilités d'exercer une influence politique sur l'établissement des budgets. La logique sous-tendue est qu'un budget qui ignore les différences entre les hommes et les femmes ne peut

¹ Cette présentation des budgets de genre est fortement inspirée du texte de Veronica Zabadua Yanez, «Une introduction aux budgets avec une perspective de genre», Cahiers genre et développement, L'Harmattan, 2003.

Bilans et textes de réflexions

que reproduire ou maintenir les relations d'inégalités de genre existantes et ne pourra que difficilement avoir des effets positifs sur l'ensemble de l'organisation. Ainsi, les budgets avec une perspective de genre peuvent être une réponse à la nécessité de mettre en place des stratégies plus efficaces pour contrôler et favoriser l'égalité sociale et économique entre les hommes et les femmes

Soulignons que les budgets avec une perspective de genre ne sont pas établis spécifiquement pour les femmes. Il s'agit d'une analyse différenciée selon les sexes des dépenses qui permet d'élaborer des budgets en tenant compte de leurs conséquences sur la vie des hommes et des femmes. L'objectif est donc d'intégrer la perspective de genre dans toutes les étapes des projets, des campagnes ou des stratégies syndicales en se demandant si les intérêts, les besoins et les priorités des hommes et des femmes y sont véritablement inclus par l'attribution de ressources suffisantes. Il faut éviter de tomber dans le piège de l'argument qui veut que par l'instauration d'un budget de genre, les femmes deviennent un groupe d'intérêt qui entre en concurrence avec d'autres groupes pour les ressources limitées dont dispose une organisation. Ce point de vue supposerait que toutes les femmes ont les mêmes demandes et les mêmes besoins et d'autre part, que les budgets de genre aient pour seul but d'affecter une part plus importante des dépenses exclusivement aux programmes en faveur des femmes. Les questions de genre doivent être un critère transversal dont le but est l'égalité entre les hommes et les femmes. Aussi, assimiler les budgets avec une perspective de genre à des budgets pour les femmes peut sembler renforcer l'image des femmes en tant que groupe vulnérable. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'il existe des différences dans l'attribution des ressources par rapport à l'âge, l'ethnie, la classe sociale, la situation géographique et aussi le genre.

Les budgets avec une perspective de genre

contribuent donc à définir la valeur réelle des ressources qui sont affectées aux femmes et aux hommes. Le genre étant un des axes les plus persistants de l'inégalité, les budgets de genre peuvent devenir des outils pour aider le renforcement du pouvoir et pour l'avancement des droits des femmes. Il s'agit d'un renforcement du pouvoir à l'égard des règles institutionnelles et des ressources puisque ces budgets permettent entre autres d'évaluer les résultats d'engagements qu'une organisation prend à l'égard des questions d'égalité des sexes. Les budgets avec une perspective de genre permettent aussi une plus grande efficacité et efficacité dans les diverses luttes par la réduction de conflits permanents sur la question de l'attribution des ressources.

L'objectif ultime des budgets de genre est donc la prise en compte des besoins et des intérêts des hommes et des femmes, celles-ci y étant traitées non pas comme des exceptions, mais comme des participantes à part entière dans l'organisation.

2. La non-mixité organisationnelle du Comité femmes

Également, un autre élément qui a porté à débat est la non-mixité des élues au Comité femmes. Dans l'article 40 des statuts et règlements de l'avis de motion concernant la composition du Comité femmes, il est spécifié que le Comité femmes est une instance non-mixte. Bien que le Comité femmes n'ait été constitué que d'élues femmes depuis sa création², plus récemment, la tendance semble être à critiquer cette posture organisationnelle au profit d'une mixité hommes-femmes. Cette mention de l'avis de motion n'a donc que pour but de refonder cette caractéristique spécifique du Comité femmes au sein du conseil de coordination.

² Voir l'historique du Comité femmes depuis 2001 : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article1342&lang=fr>

Bilans et textes de réflexions

Pour revalider la nécessité d'une non-mixité organisationnelle au Comité femmes, je reprendrai brièvement certains propos qui ont été soulevés par Stéphanie Mayer dans l'article de réflexion La bouffée d'air de certaines féministes : la non-mixité « femmes »³, parue dans le dernier journal Ultimatum de mars 2010. Ainsi, la non-mixité organisationnelle est une liberté politique et un mode d'organisation précieux pour différents groupes minoritaires. S'organiser en non-mixité femmes permet de mettre en commun des réalités discriminatoires et oppressives, des comportements, attitudes, et structures qui (re)produisent des inégalités en vue de constituer un mode d'action visant des transformations radicales des rapports sociaux. Il s'agit d'un espace politique non-mixte qui a pour objectif de se retirer de façon ponctuelle (caucus non-mixtes durant une assemblée mixte) ou de s'organiser à plus long terme à l'extérieur ou en parallèle d'une structure, d'un groupe jugé oppressant, et ce, dans une visée de transformation des rapports de pouvoir. Cette tactique permet donc d'accumuler les forces nécessaires pour effectuer une action politique dans les espaces mixtes. En effet, ce mode d'action permet de faire valoir des analyses spécifiques souvent occultées dans les instances mixtes. La non-mixité se veut ici un moyen nécessaire pour certaines (et non pour toutes) qui ne doit pas tomber dans la ghettoïsation des femmes ou dans la posture confortable des clubs féminins. Il s'agit donc d'un espace qui se veut « temporaire », afin de préserver sa spontanéité et sa force politique. Il semble alors impérieux que les militantes-femmes de l'ASSÉ puissent demeurer les détentrices privilégiées du pouvoir décisionnel sur les enjeux les concernant spécifiquement.

Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité de soutien des militants-hommes aux diverses batailles menées par le Comité femmes par l'exécution de multiples

3 http://www.asse-solidarite.qc.ca/IMG/pdf/Ultimatum_special_femme_mars_2010_web.pdf

tâches périphériques facilitant le travail des militantes. Par exemple, il peut s'agir de faire de l'affichage, du tractage, des déplacements de personnes ou de matériel, la mise en ligne de documents web, la préparation de nourriture, la correction orthographique de textes, etc. Rare sont les lieux de pouvoir où les femmes sont présentes en plus grand nombre que les hommes. Il est important que le Comité femmes demeure un de ces lieux en gardant l'exclusivité des processus décisionnels entourant l'organisation politique du Comité femmes pour les femmes féministes.

3. Le pouvoir d'appui du Comité femmes

Finalement, le dernier élément qui portait à discussion dans l'avis de motion était la réaffirmation du pouvoir d'appui du Comité femmes au congrès présent dans l'article 43 concernant les pouvoirs. Cet article permet au comité de siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote. Bien que représentant un ajout textuel aux statuts et règlements de la section Comité femmes, cette mention de pouvoir d'appui n'accorde pas un nouveau pouvoir au comité. Ce dernier peut déjà appuyer des propositions conformément au chapitre 3 concernant le congrès, article 9, point 2 des présents statuts et règlements : Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition. Ainsi, si le Comité femmes a le droit de proposition, il a par le fait même le droit d'appui. La réécriture des statuts et règlements de la section Comité femmes ne fait que mieux redéfinir les pouvoirs de cette instance.

Par ailleurs, des critiques ont été amenées quant au potentiel de centralisation du pouvoir autour de l'exécutif national qu'entraînerait le pouvoir d'appui du Comité femmes. Cependant, cette critique semble un peu faible, étant donné qu'un Comité femmes a presque toujours la particularité d'être

Bilans et textes de réflexions

créé dans un contexte de conflit avec le pouvoir institutionnel en place et non en concertation avec celui-ci. Cette caractéristique teinte de manière profonde les pratiques, les idées et les modes d'action de ce comité, qui vont habituellement dans une perspective de contestation des rapports de pouvoir inégaux dans la société en général ainsi qu'au sein de l'organisation. À certains moments, il se peut que le Comité femmes soit plus favorable aux positions prises par l'exécutif, mais de manière générale, les risques que le Comité femmes utilise son pouvoir pour appuyer de manière délibérée des propositions venant de l'exécutif autre que de nature féministe sont peu probables.

Le pouvoir d'appui peut par contre être très pratique dans le cas où par exemple une association étudiante membre apporte une proposition faisant ressortir des aspects pertinents à traiter d'une perspective féministe, qu'aucune association ne veut appuyer. Le Comité femmes peut à ce moment utiliser son pouvoir d'appui pour permettre minimalement qu'il y ait une discussion à propos de la proposition. De toute manière, au final, ce sont les associations étudiantes membres qui votent sur des propositions et non le Comité femmes. L'idée est alors d'éviter la restriction des propositions recevables qui sous-tendent des enjeux féministes pertinents et non la concentration du pouvoir d'influence et décisionnel dans les mains de l'exécutif national ou plus largement du conseil de coordination.

En espérant que ces considérations auront répondu à certaines interrogations concernant l'avis de motion aux statuts et règlements présenté par le Comité femmes.

Lettre de démission au Comité média

Par Anne-Marie Provost

Salut,

Je suis revenue à l'ASSÉ pendant l'automne après une longue réflexion sur ce que je voulais vraiment faire et ce que mes ami-e-s et camarades du milieu étudiant avaient besoin. Avant de revenir à l'ASSÉ cet automne, j'avais plusieurs projets accomplis et en cours à QS. Je pense ici à la recherche des prête-noms et le financement des partis politiques, au web 2.0 et aux dernières élections provinciales, à la préparation des élections pendant le printemps et l'été, au stage que je souhaitais faire cet hiver au bureau d'Amir Khadir, sans parler de mes études, que je souhaitais aborder avec sérieux.

J'ai finalement, très à reculons il faut le dire, fait le choix de mettre de côté la continuation de ces projets. J'ai transféré, certaines progressivement et d'autres immédiatement, mes tâches à d'autres personnes du parti et j'ai résilié ma carte, le temps de mon mandat. Comme certain-es d'entre vous, j'ai donc fait des sacrifices pour m'impliquer dans la lutte et aider à démarrer un mouvement en ayant un discours porteur de sens, un discours qui fait prendre conscience de la condition étudiante et du projet social qui s'impose face aux dérives du système capitaliste. Bien qu'au début j'ai commencé mon mandat à reculons, avec le temps je considérais qu'au final j'avais fait le bon choix et je vivais la lutte à venir avec un certain enthousiasme et beaucoup de détermination.

Nous avons un combat à mener contre la droite et ses projets politiques et j'ai un immense respect pour votre travail mené à tous les niveaux. Je suis également consciente des sacrifices que tout le monde fait pour bâtir un rapport de force et faire plier le gouvernement. C'est pour ça que, dans un sens, je me sens mal de rédiger cette lettre de démission. Toutefois, le ScreenshotGate m'a vidé émotionnellement : j'ai constaté mes limites. De plus, j'ai beaucoup réfléchi, ces derniers temps, sur le fait d'avoir des principes. Je sais que le congrès a

Bilans et textes de réflexions

réitéré sa confiance en moi dans le libellé de la motion de blâme élaboré par l'AFESH. Mais au final, je pense qu'il est fondamental d'affronter ce genre de situation et de sanction avec honneur, respectabilité et courage et ce, du mieux que nous le pouvons, au contraire de ceuzes qui préfèrent se cacher ou refuser les conséquences de leurs actes.

Je terminerai en appelant à la vigilance. À la vigilance, mais aussi à la compréhension de l'autre et au décloisonnement. J'en ai soupé, mais soupé, de ceuzes qui s'emmurent dans une attitude fendante et supérieure de jeune coq dans un carré de sable et des tributaires de la vertu éternelle : j'ai constaté dans le mouvement étudiant que la réalité des autres n'est parfois pas telle qu'on la conçoit et j'appelle à la finesse dans l'analyse. Mon point ici vise sans distinction l'ASSÉ, les fédérations et tous les groupes qui gravitent dans le mouvement étudiant.

Ceci dit, je ne quitte pas la tête basse. J'ai confiance en vous et à la CLASSE, je sais que vous allez faire ce que vous devez faire. Cette histoire a failli tuer mon optimisme et j'espère que rien ne tuera le vôtre. Je crois en votre esprit de camaraderie, en votre intelligence, en votre capacité de vous supporter mutuellement et de vous tenir debout. Je suis également persuadée que vous allez créer une force de frappe efficace. Il ne s'agit pas d'un départ sec, je compte terminer certains engagements que j'avais, faire une transition et si jamais vous avez besoin de quoi que ce soit, vous m'appellez. Mais il s'agit d'un départ quand même, je vais retourner à mes projets initiaux.

Allez, salut, vous êtes beaux, vous êtes belles, soyez classe, bottez allègrement le cul aux enfoiré-es et aux crosseurs, et allez gagner contre la hausse.

Anne-Marie Provost

La FECQ et la FEUQ ne sont que les revers de la même médaille.

Par Alexandre D.B

Camarades,

Ces derniers temps, j'ai eu vend d'une proposition sur les fédérations étudiantes qui ne fait pas de sens pour ma part. En effet, plusieurs défendraient comme proposition de ne pas collaborer avec la FEUQ tout en collaborant (à un certain niveau) avec la FECQ. On parle ici de faire un traitement différencié pour ces deux associations.

Je suis contre ce traitement différencié, car la FECQ et la FEUQ ne sont que les revers de la même médaille. Elles ne forment pas deux entités aussi indépendantes qu'entre la CLASSE et la FECQ. La FECQ et la FEUQ ont des congrès conjoints, des logos pratiquement identiques, une histoire très similaire, des campagnes conjointes avec le même matériel de mobilisation, le même site de campagne et etc. Ils font conjointement des conférences de presse et ils font les mêmes évènements politiques. Bref, ce sont des associations sœurs. Oui, je le concède, elles sont un peu différentes sur certains points. La FECQ semble être un peu plus ouverte que la FEUQ et elle semble abriter certains membres plus progressistes. Mais elle reste quand même le revers plus soft de l'unique médaille du concertationnisme qui affaiblit le mouvement étudiant depuis plus une vingtaine d'années. Rappelons-nous que la FECQ et la FEUQ fut autrefois représentés au sein de la FEEQ (fédération unique en 1990). Cela n'est que quelques exemples qui prouvent que la FECQ s'aligne sur les mêmes positions et les mêmes idéologies que la FEUQ.

Sur l'entente plus précisément...

Je sais évidemment que la FECQ a supposément adopté les modalités de l'entente. (Il existe aucune

Bilans et textes de réflexions

preuve écrite disponible que je connaisse.) Par contre, elle n'a pas signé l'entente comme nous l'avons demandé. Je crois, camarades, que l'on doit être ferme quand l'on fixe nos conditions et que l'on doit appliquer les conséquences quand cela est nécessaire. Sinon, comment nous prendre au sérieux quand l'on pose nos balises?

Mais au-delà de l'entente, si la FEUQ a refusé les conditions et que la FECQ a refusé de la signer ou même nous donner une preuve de la ratification, c'est clairement que leur orientation politique de la campagne les poussera à les briser. Nous voulons sensiblement autre chose que les fédérations. Les deux fédérations ont discuté sur la possibilité de l'abolition des crédits d'impôts comme possible concession en cas de grève. Ainsi, cela démontre que dans cette campagne, tout indique que les associations vont encore suivre la même trajectoire idéologique.

Bref, se méfier de l'un, c'est se méfier de l'autre. Collaborer avec l'un, c'est collaborer avec l'autre.

Tournons-nous donc vers notre outil de lutte qu'est la CLASSE pour aller chercher les membres de leurs associations qui eux, partagent réellement nos intérêts et qui eux, méritent notre ouverture.

Salutations,

Alexandre DB

Texte de réflexion sur la pertinence des revendications qui ne sont pas un axe de lutte à l'intérieur d'une coalition de grève.

Critique de la proposition de l'exécutif de la CLASSE sur l'Aide financière aux études.

Par Virginie Robert de l'AFESH-UQAM

Au présent congrès, le conseil exécutif de la classe propose dans la section revendications une proposition sur l'Aide financière aux études : *Le Conseil exécutif propose que la CLASSE se positionne pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études (AFE)*. Une proposition très similaire avait été inscrite dans le cahier de congrès de l'ASSÉ, en septembre, à Sherbrooke. Cette proposition n'avait pas pu être débattue, en soi, puisqu'elle n'a finalement pas été proposée ni par l'association qui l'avait mise dans le cahier de congrès, soit la SOGEECOM, ni l'association qui avait fortement appuyé sa démarche, le SECMV. Les débats sur cette proposition s'étaient faits en jeu de couloir plutôt que réellement abordés à l'intérieur des règles et procédures du congrès. Bien que je dénonce fortement ces processus de rapports de pouvoir et de domination, ce n'est pas l'idée de ce texte de réflexion. Il s'agit plutôt de rappeler pour quelle raison cette revendication avait été écartée — sauvagement — d'axe de campagne de grève. Notamment avec les propos tenus par l'exécutif dans son propre texte de réflexion en réponse à celui de la SOGEECOM et cosigner par le SECMV, les propos des autres associations membres, une critique des revendications adoptée dans une coalition de grève et je terminerai avec la distinction à faire entre la proposition du conseil exécutif et celles qui avaient été apportées précédemment par la SOGEECOM.

Afin de comprendre les motivations qui me poussent à écrire ce texte de réflexion, j'aimerais ramener, et

Bilans et textes de réflexions

surtout rappeler, les propos — très clair — de l'exécutif sur la proposition de l'AFÉ : *Pour le Conseil exécutif, l'intégration de cette revendication dans la plate-forme de revendications serait une erreur stratégique importante. Tout d'abord, n'oublions pas que les bonifications d'Aide financière aux études sont déjà la stratégie principale du gouvernement afin de faire accepter la hausse des frais de scolarité par la population étudiante et les citoyens et citoyennes en général. [...]. En l'incluant dans nos revendications principales, ne sommes-nous pas en train de proposer nous-mêmes au gouvernement une entente dans laquelle une bonification du seuil de prise en compte de la contribution parentale serait perçue comme une mesure compensatoire à la hausse acceptable? [...] Que ferons-nous si le gouvernement abolit la contribution parentale, mais continue avec son projet de hausse des frais universitaires? Ce genre de proposition pourrait devenir une source de division dans le mouvement.*⁴ Arguments parmi d'autre, tenu par l'exécutif s'articulant autour de plusieurs axes : la division du mouvement, l'aspect économique de la hausse et de sa conjointe AFE ainsi que deux arguments non cités, mais bien présent dans le texte de l'exécutif, la raison matérielle et la psychologie de « confusion » dans le mouvement. Sur ces faits, j'aimerais que le conseil exécutif explique, en quoi, la revendication qu'il amène n'est pas moins une source de « division », n'est pas moins une source compensatoire « acceptable » et moins « confuse » pour le mouvement militant ? — Car au niveau du matériel, j'avoue que ça ne sert strictement à rien de faire du matériel de mobilisation pour une «revendication bonbon», mais j'y reviendrai plus loin. —L'ajout de cette revendication, au côté de celle de l'assurance qualité par exemple, n'est malheureusement pas accompagné d'un texte

4 Conseil Exécutif de l'ASSÉ, « Doit-on intégrer l'abolition de la contribution parentale dans la plate-forme de revendication de la campagne », Cahier de congrès de 24-25 septembre 2011, p.23-24 sur <http://www.asse-solidarite.qc.ca> [25 janvier 2012]

explicatif, ce qui tend à me demander s'il ne s'agirait pas d'imposer à l'association le rythme de l'exécutif national et sur ce j'ai retenu les propos d'un des membres de l'exécutif, sur un réseau, social répondant à une interrogation similaire à la mienne: *Il y a eu des discussions sur la question et nous avons été convaincus. Il arrive de changer d'avis. Cependant, il y a une différence majeure : la revendication n'est pas mise comme axe de campagne, mais comme revendication de la CLASSE.* — Philippe Lapointe. Cher conseil exécutif, avez-vous plus ample réponse à ses questions que vous avez-vous même posé?

Cette réflexion, dont vous avez sûrement constaté le caractère critique, me dirige vers la réaction des autres associations et surtout le retour sur le caucus Cégep-Université (C-U) qu'il y avait eu au congrès de Sherbrooke. Dans un premier temps, le débat sur cette proposition dans l'assemblée générale de l'AFESH-UQAM avait été réduit à la question préalable après 5 interventions en plus d'être qualifié par un membre de « petite-bourgeoise », d'autres la trouvaient simplement non pertinente pour la lutte à venir ou encore elle avait été qualifiée de déloyale. Au congrès, le débat n'avait effectivement pas lieu dans les balises du congrès et sur la proposition, mais plutôt en sous-groupe dominant et en jeux de couloirs. La preuve flagrante de cette situation fut le retour du caucus C-U dont les premiers mots du retour universitaire était : — paraphraser, car ma mémoire a des limites — *Nous ne voulons pas que l'AFE soit dans les revendications de la grève.* Or, avant de partir en C-U, il n'y avait même pas été question de l'AFE, le point n'avait pas été soulevé dans le congrès, mais elle arrivait inévitable à l'ordre du jour et certain — pour ne pas dire les universitaires — ce sont inquiété-es de sa présence, sachant qu'il s'agissait d'une revendication qui touchait les universités et les cégeps et qui était fortement mobilisatrice pour la population collégienne. Je réitère avec des questions au conseil exécutif : Comment avait vous l'intention de concilier le rapport cégep-université dans cette

Bilans et textes de réflexions

revendication, sachant que les cégeps la réclameront durant la grève si elle est adoptée? Comment leur expliquerez-vous que cette revendication n'est en fait qu'une revendication de second plan, une simple façade, qui ne sera pas amenée en négociation — si négociation il y a — avec le gouvernement ?

Ceci m'amène à mon troisième point, c'est-à-dire les «revendications bonbons» adoptées en coalition de grève. J'imagine que vous n'êtes pas sans savoir, comme moi-même, que la CLASSE est une coalition ponctuelle, qui après la campagne actuelle disparaîtra probablement jusqu'à la prochaine grande campagne victorieuse. Sur ces faits inévitables, je me pose de sérieuses questions face à la légitimité et la pertinence de revendications qui ne seront pas appliquées en tant qu'axe de lutte, dans une coalition de grève. Ne s'agit-il pas de ce que crée une banque revendicatrice afin de montrer combien nous sommes beau-belles et combien nous sommes gentils-gentilles ? Quelles utilités ont des revendications qui ne seront même pas mises de l'avant dans la lutte, sauf, pour répondre à des questions médiatiques. Je ne suis pas en train de dire que l'AFÉ est non pertinente, loin de là, car je suis autant d'accord avec la proposition de l'AFE du SECMV et de la SOGEECOM que lorsque j'ai voté en faveur à mon assemblée générale à Marie-Victorin, ce que je critique c'est la place qu'elle aura si elle est adoptée et encore plus, la façon dont le conseil exécutif souhaite la faire adopter. La réforme de l'aide financière aux études fait partie de l'une des revendications historiques de presque toutes les associations membres de l'ASSÉ ainsi que pour certains membres de la CLASSE, ainsi, chaque association serait justifiée de voter en faveur de cette proposition, n'est-il pas surnois de reposer un vote sur des mandats historiques ? Pourquoi ramener cette revendication maintenant, moins d'un mois avant le déclenchement de la GGI ? S'agirait-il de profiter insidieusement de sa grande portée mobilisatrice ?

En terminant cette réflexion, je vous propose différentes conclusions. La première est comme promis la distinction entre la proposition du conseil exécutif, qui est très large, et celle de la SOGEECOM et du SECMV, qui est beaucoup plus précise, mais qui je le conçois aujourd'hui après réflexion, est aussi incomplète. Dans la proposition initiale des deux associations on y trouvait une spécificité particulière, l'atteinte de l'autonomie suite au départ du domicile familial, donc l'abolition de la contribution parentale lors du départ du domicile familial. Or, la proposition de l'exécutif ne spécifie pas cette formalité essentielle, car la simple abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE peut s'avérer être un outil dangereux pour la classe aisée, étant donné que celle-ci pourrait effectivement profiter perfidement de bourse et de prêt même s'ils et elles en auraient moins besoin. Ainsi, je me pose de sérieuses questions sur le raisonnement de l'exécutif dans l'ajout de cette proposition, bien qu'il puisse changer d'idée, le comportement de celui-ci envers les associations membres de l'ASSÉ est parfaitement perfide. La SOGEECOM avait quand même pris la peine de s'excuser au SECMV lorsque celle-ci avait changé d'avis sur l'AFE. Maintenant, je vois dans ses deux propositions des problématiques. Nous ne devrions pas seulement s'attaquer à la contribution parentale dans l'AFÉ, mais à toute la démarche qui accorde un statut d'autonomie dans AFE à un ou une étudiant-étudiante ; départ de chez les parents, ne pas aller à l'école à temps plein et travailler le tout sur une période de 2 ans / être marié-e et ne pas habiter chez ses parents / être enceinte de plus de 26 semaines ou avoir un enfant toujours en n'étant pas chez les parents / avoir plus de 90 crédits universitaires (équivalent d'un BAC) et ne pas habiter chez ses parents. Critères souvent difficiles à atteindre.

La seconde, très courte, est que le conseil exécutif doit répondre de ses actes aux congrès de la

Bilans et textes de réflexions

CLASSE et présenté des excuses aux associations de Maisonneuve et Marie-Victorin considérant l'attitude qu'ils ont eue à leur égard lorsque ceux-ci ont amené une revendication sur l'AFE comme axe de campagne de l'ASSÉ ainsi que ce soudain revirement sur l'AFE sans même avoir consulter ces deux associations. Bien que les membres de l'exécutif puissent revenir sur une prise de décision, le congrès ne peut accepter sans broncher, selon moi que soit accorder autant d'importance au changement d'idée d'un exécutif sur l'inclusion ou le retrait de revendications dans une coalition de grève, afin que ne s'installe pas ce genre de pratiques paternalistes, dont le syndicalisme de combat essaie de se distancier.

Bilan du Conseil de Coordination

*Par Shanie Morasse
Secrétaire Générale du Conseil de Coordination*

Bonjour membres du Congrès,

Depuis le dernier Congrès aucune réunion du Conseil de Coordination n'a eu lieu, par contre depuis le Congrès de fondation de la CLASSE nous avons eu la chance de nous réunir deux fois. Lors de notre réunion du 15 décembre 2011 nous étions tous et toutes prêtes et prêt à organiser la rentrée afin de préparer la campagne de grève. Depuis le retour des vacances de Noël, les réunions ont été repoussées dans le temps, ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu de Conseil de Coordination depuis le dernier Congrès malgré le fait que nous voulions le faire. Je laisse le soin aux différents comités de faire leur bilan sur leurs activités et je vais me concentrer sur les dynamiques de travail. Nous avons tenté de faire travailler les différents comités ensemble, l'exemple de la revue en est un très bon. Le comité à l'information travail de pair avec les autres comités afin d'avoir du matériel d'information qui traite des divers sujets qui sont mis de l'avant par les

comités.

Nous travaillons le plus possible pour rendre le Conseil de Coordination le plus efficace possible et tout le monde s'entraide, par exemple lors des Congrès nous nous séparons les tâches et nous allons tenter de se diviser le travail encore plus dans l'optique de donner à l'exécutif du temps pour faire leurs mandats autres. Dans le contexte actuel, où il y aura des Congrès vraiment fréquent, cette division du travail nous semble primordiale.

Un point négatif du Conseil de Coordination depuis le temps des fêtes, c'est le manque de participation des Conseils régionaux, ce qui fait que nous sommes vraiment plus au fait de l'avancement des mandats que nous nous donnons et que nos activités se ressemblent, nous croyons que le matériel d'information et les formations sont vraiment importantes et nous travaillons beaucoup sur ces thèmes.

Sur ce, lors du prochain Congrès nous aurons un bilan plus détaillé puisque nous allons avoir de nouveaux comités présents lors des réunions et je vous invite à lire les procès verbaux du Conseil de Coordination qui sont disponibles sur internet.

Shanie Morasse pour le Conseil de Coordination

Bilans et textes de réflexions

Lettre de remerciement au Comité femmes de l'ASSÉ pour sa participation à la lutte à l'homophobie et au sexisme

Montréal, 31 janvier 2012 - En 2009, l'ASSÉ votait [une position contre l'homophobie](#). En 2010, afin d'actualiser cette position, le congrès adoptait [des propositions](#) visant à ce que l'ASSÉ travaille avec des groupes externes sur une brochure et une tournée afin d'outiller les militantes et militants au niveau local. Dès son départ en 2011, le Plan Q a adopté une position féministe et queer, centrant ses interventions sur la lutte au sexisme pour lutter efficacement contre les différentes formes d'homophobie.

Très rapidement, la tâche de mettre en place une telle tournée a été reléguée aux groupes externes (la CJMLH, PolitiQ – queers solidaires et la galerie féministe la Centrale Powerhouse) et au comité femmes de l'ASSÉ.

Le comité femmes a joué un rôle essentiel, en nous aidant à valider le contenu du zine, en nous invitant à son camp de formation et ses journées de réflexions, en nous laissant un espace dans l'ultimatum, en faisant circuler l'information concernant le projet sur la liste de l'ASSÉ, en nous mettant en contact avec les différentes militantes et militants au niveau local.

Ce coup de pouce a permis au Plan Q de publiciser une liste d'ateliers, allant du féminisme 101-102 ou 103 à la création de collectifs locaux, de la post-pornographie aux relations de pouvoirs dans les relations amoureuses et le mouvement étudiant. C'est sans compter le zine qui visait à apporter références et réflexions là où l'institution ne permet pas toujours à celles-ci de se rendre. Ce besoin avait pourtant été exprimé lors de la « Convergence Queer des Cégep et des Universités », une activité de réseautage tenue lors de la Radical Queer Semaine en mars 2011. Les groupes LGBT se font déjà rares dans les cégeps et universités. Ceux-ci ne passent généralement pas par leur association étudiante locale et donc encore moins par l'ASSÉ. Serais-ce parce que l'ASSÉ n'affiche ses positions féministes que lorsque cela fait son affaire?

Nous pensons qu'il est urgent de développer de

nouveaux canaux pour aller rejoindre les étudiant-e-s marginalisées par notre société sexiste, homophobe et raciste, discuter avec elles des enjeux affectant leur quotidien d'étudiantEs et les rallier à nos actions. Dans un contexte où le mouvement cherche à être plus inclusif, il nous semble important de reconnaître la force du comité femmes à nous avoir permis de participer au mouvement d'une autre façon que par le biais des structures officielles, lourdes, codées et difficiles d'accès aux groupes minoritaires. La langue macho continue son désastre et nous en sommes les premières victimes. Si personne n'est là pour arrêter cette dernière, la grève sera sexuellement très insatisfaisante.

Considérant que plusieurs associations « ressentent des besoins de formation au niveau du féminisme », il nous paraît pertinent de souligner les outils à la disposition de l'ASSÉ, cette dernière ayant défrayé le 250\$ couvrant la première impression. Le comité femmes a ainsi permis la réalisation des mandats donnés en congrès tout en soutenant des groupes d'étudiantEs généralement invisibiliséEs dans le mouvement étudiant, tel que cherche à le faire le Comité luttes sociales.

Pour avoir accès au matériel développé ainsi qu'à la liste des ateliers disponibles :

<https://sites.google.com/site/sexualitesetudiantes/>

Bruno Laprade, membre de l'AFEFA et du Plan Q
Miguel Gosselin, membre de l'AFESH et du Plan Q

Julie Chateauvert, membre de l'AFEFA et du Plan Q

Guillaume Cyr, membre du Grévisse et du Plan Q

Valérie Simon, membre du Plan Q

Michael Chacha Enriquez, membre de l'AFESH

Marie-Claude G. Olivier, membre de l'AFEFA

Nathan Boumendil, membre de l'AFESPED

Pascale Brunut, membre de l'AFEFA, du Pink Bloc et tricoteuse sociale

Julien Simard, membre de l'AECSAUM

Marie-Ève Blais, militante féministe

Bilans et textes de réflexions

Bilan du Comité de formation de la CLASSE

*Par Cloé Zawadzki-Turcotte et
Marie-Ève Tremblay-Cléroux*

Le Comité formation a planché depuis le début décembre à l'organisation du Camp de formation d'hiver de la CLASSE. Ce Camp de formation, le plus populaire de l'histoire de l'ASSÉ, a eu lieu la fin de semaine du 28 et 29 janvier au C.A.P. St-Barnabé et dans les locaux du SSMU. Plus de 200 personnes ont pu participer aux 23 ateliers offerts au cours de la fin de semaine. De plus, il y a eu parité entre le nombre de conférenciers et de conférencières. Par ailleurs, nous sommes très satisfaites de la variété et de la qualité des ateliers offerts. Notons d'ailleurs, que non seulement un nombre record de participant-e-s se sont déplacé-e-s pour l'événement, mais que ceux et celles-ci provenaient de tous les horizons (géographiques, linguistiques, etc.). Bref, nous sommes fière d'avoir permis à autant de gens, ayant des origines et un bagage militant aussi diversifié, de se rassembler à un moment aussi crucial.

La participation aux ateliers a été plus que satisfaisante, la nourriture excellente (bravo aux cuisiniers et aux cuisinières), et nous avons reçu peu de critiques négatives. Naturellement, nous saurons prendre en compte tous les commentaires quand nous rédigerons le bilan complet de l'événement. Un seul élément nous a semblé problématique dans notre choix de l'horaire des ateliers, c'est la place des ateliers féministes. Puisqu'ils étaient le dimanche après-midi, il y a eu moins de participation à ces ateliers. Après en avoir discuté avec certaines participantes, nous avons réalisé qu'il aurait été préférable de situer les ateliers féministes dans une plage horaire « encadrée », c'est-à-dire entre deux autres ateliers, afin de favoriser la participation à ceux-ci.

Certains et certaines ont dû suivre la saga des changements de lieu : pour la première fois, plusieurs institutions d'enseignement ont refusé d'accueillir le Camp de formation, arguant des problèmes de sécurité, un manque de temps ou tout simplement que cela ne ferait pas partie de la mission des institutions. Somme toute, nous avons réussi à trouver des emplacements pour accueillir le camp, malgré le casse-tête logistique que cela a entraîné. Si vous désirez en savoir plus sur le sujet, contactez-nous.

Dans l'ensemble, nous considérons que le Camp de formation a été un franc succès, et nous sommes prêtes à relever de nouveaux défis quant à la formation des militantes et des militants.

Solidairement,

Cloé Zawadzki-Turcotte
Marie-Ève Tremblay-Cléroux

Comité formation de la CLASSE

Propositions

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption de l'ordre du jour en page 3 du cahier de Congrès.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès du 22 janvier 2012.

1.4 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1. Le Conseil exécutif propose une présentation des procédures faites par le praesidium.
2. Le Conseil exécutif propose une présentation du déroulement du Congrès faite par le Conseil exécutif et l'association hôte.

2.0 Bilan

2.1 Comités et conseils

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du bilan du Conseil exécutif suivi d'une plénière de 15 minutes.
2. Le Conseil exécutif propose une présentation de cinq minutes faite par chaque Comité de leur activité depuis le dernier Congrès suivi d'une période de questions de 5 minutes par Comité.

3.0 Accueil des associations membres de la CLASSE

4.0 Plan d'action

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes sur le déclenchement de la grève générale illimitée, suivie d'une plénière de 50 minutes.
2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes suivie d'une plénière de 40 minutes sur le calendrier des actions nationales.
3. *Considérant les positions prises lors du rassemblement national étudiant
Considérant la date butoir du 7 janvier imposée par l'ASSÉ pour ratifier l'entente minimale
Considérant qu'on est le 8 Janvier et que la FEUQ n'a toujours pas ratifier cette entente.*

Propositions

Le Conseil exécutif propose que la CLASSE reconnaisse que la FEUQ refuse l'entente minimale entre les différentes organisations étudiantes nationales.

Que la CLASSE fasse savoir à la FEUQ qu'aucun projet conjoint ne sera possible dans ces conditions.

4. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE établisse des liens avec les associations étudiantes membres de la FEUQ qui souhaiteraient mener une lutte combative et démocratique.*

5. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE critique publiquement toutes les manœuvres de la FEUQ visant à marginaliser la frange combative du mouvement étudiant, à négocier une entente avec le gouvernement à l'insu des étudiant-e-s ou à mettre fin à la grève en recommandant une entente sans avoir consulté au préalable les assemblées générales.*

6. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE produise du matériel d'information à distribuer sur tous les campus du Québec pour sensibiliser les étudiant-e-s à l'importance de la démocratie directe et sur les dangers qu'une entente de fin de grève soit négociée par la tête dirigeante du mouvement étudiant à l'insu des étudiant-e-s.*

7. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE collabore avec la TACeQ*

8. Le Conseil exécutif propose qu'à compter du déclenchement de la grève générale il y ait un Congrès à chaque fin de semaine.

Que les Congrès soient préférablement d'une durée d'une seule journée.

Que ces derniers soient organisés en alternance entre le samedi et le dimanche.*

9. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE organise une manifestation familiale le 18 mars.*

10. Considérant la nécessité d'organiser, de coordonner et de diffuser de l'information relative à la tenue de la manifestation nationale de déclenchement de la grève

Considérant que nous devons coordonner nos efforts en vue de faire de cette manifestation une réussite

Considérant que l'annonce à l'avance de cette manifestation pourrait grandement faciliter une participation d'envergure à cet événement,

Considérant que nous ne pouvons déterminer avec certitude, à l'avance, le moment où sera déclenchée la grève générale illimitée

Le Conseil exécutif propose que la manifestation nationale de déclenchement de la grève générale illimitée ait lieu le 1^{er} mars 2012.

11. Le Conseil exécutif propose que le prochain Congrès de la CLASSE ait lieu le samedi 18 février 2012.

12. L'AFESPED-UQAM propose qu'aucune personne élue à la CLASSE ne collabore ni ne détienne un poste avec un quelconque parti politique.

Propositions

13. CONSIDÉRANT que, lors de la grève étudiante de 2005, la FECQ a accepté de poursuivre ses négociations avec le gouvernement sans la CASSÉÉ, qu'elle a condamnée les actions dites violentes de la CASSÉÉ, qu'elle a négocié une entente à huis clos avec le gouvernement, mais qu'elle s'est abstenue de recommander cette entente;

CONSIDÉRANT que la FECQ a adopté la proposition suivante dans le but est d'éviter qu'une situation semblable se reproduise;

« Que chacune des associations étudiantes nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.

Que les associations étudiante nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales ou instances locales le dernier mot.

Que les associations étudiantes nationales et les associations locales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales. »

CONSIDÉRANT que la FECQ a accepté de signer l'entente pour la manifestation conjointe du 10 novembre;

L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE collabore avec la FECQ et ses associations membres dans la mesure où cela ne légitime pas les actes de la FEUQ;

Que la CLASSE critique publiquement la FECQ si celle-ci en venait à cautionner les agissements de la FEUQ visant à marginaliser la frange combattive du mouvement étudiant, à négocier une entente avec le gouvernement à l'insu des étudiant-e-s ou à mettre fin à la grève en recommandant une entente sans avoir consulté les assemblées générales.

5.0 Revendications

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes suivi d'une période de question de 20 minutes sur l'avis du Conseil Supérieur en éducation sur l'Assurance-qualité.
2. Le Conseil exécutif propose que les associations membres de la CLASSE se consultent sur l'Assurance-qualité en éducation.

6.0 Femmes

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur la possibilité de tenir des actions féministes étudiantes dans la semaine du 5 mars 2012.
2. Le Conseil exécutif propose que soient organisées des actions féministes non-mixtes à la fin du mois de mars dénonçant les effets néfastes de la hausse des frais de scolarité sur les femmes. Que ces actions soient élaborées par le Comité femmes en collaboration avec le Conseil exécutif et le Conseil de Coordination.

Propositions

3. Considérant qu'une réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ constitue un plan de sensibilisation très présent à chaque instance de l'ASSÉ depuis sa création.

Considérant que la recherche d'Anne Dagenais sur le féminisme à l'ASSÉ permet de sensibiliser les étudiant-es aux mécanismes et structures de l'ASSÉ.

Considérant qu'elle permet également de comprendre l'origine de ces mécanismes et structures pour la génération actuelle de militant-es de l'ASSÉ.

Considérant que sa mise en ligne est importante, car il s'agit d'un document utile qui doit être accessible facilement pour les membres et divers acteurs du mouvement étudiant pour les années à venir.

Considérant qu'elle permet de donner une cohérence aux pratiques et structures de l'organisation et de faire des liens historiques avec les structures et pratiques du mouvement étudiant (ANEQ, MDE).

Considérant qu'elle explique également le pourquoi de leur mise en place à l'ASSÉ et expose l'application concrète de ces mécanismes.

Considérant qu'il s'agit des forces de l'ASSÉ, contrairement aux fédérations étudiante, de faire preuve de transparence et réflexivité sur nos pratiques.

Le Comité femmes propose que soit mise en ligne sur le site de l'ASSÉ, dans la section "recherche et analyses", la recherche d'Anne Dagenais sur le féminisme à l'ASSÉ.

7.0 Finances

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes sur les finances de la CLASSE, suivi d'une plénière de 30 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose que les contributions à la CLASSE soient réparties de la façon suivante :

- 5% fond d'entraide
- 61% tournée représentation
- 20% actions
- 10% Matériel d'information
- 4% Conseil de coordination

8.0 ASSÉ

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes sur le projet d'augmentation des cotisations suivie d'une plénière de 20 minutes.

2. Considérant la précarité des finances de l'ASSÉ;

Considérant que depuis plus d'un an a eu lieu une consultation sur une augmentation des cotisations à l'ASSÉ;

Le Conseil exécutif propose que l'on prenne position sur l'augmentation des cotisations au prochain Congrès annuel de l'ASSÉ.

Propositions

3. Le Conseil exécutif propose que le Congrès reçoive les états financiers 2010-2011 de l'ASSÉ produits par Messier et associés tel que présentés en annexe A du présent cahier de Congrès.

9.0 Élections

9.1 Comités et Conseils

9.1.1 Présentations

9.1.2 Plénière

9.1.3 Scrutin

Propositions

10.0 Avis de motion

10.1 Dépôt des avis de motion

10.2 Traitement des avis de motion

1. Nonobstant l'article 10 du chapitre 3 des Statuts et règlements de l'ASSÉ, le Conseil exécutif propose d'ajouter l'article suivant au Chapitre 5 de l'Annexe H :

« Article X : Convocation du Congrès de la CLASSE

Un Congrès peut être convoqué par lui-même, par le Conseil de Coordination ou par le Conseil exécutif.

La convocation d'un Congrès spécial, peut également se faire par demande du tiers (1/3) des associations étudiantes membres de la CLASSE par une demande écrite au Conseil exécutif reçue dans un délai de 96 heures en spécifiant dans la demande, la date, l'heure et l'ordre du jour dudit Congrès.

Dès qu'il en est prévenu, le Conseil exécutif a 24 heures pour aviser toutes les associations étudiantes de la tenue de cette instance spéciale par un média officiel de la CLASSE. Un Congrès spécial de la CLASSE doit donc être officiellement convoqué, au minimum 72 heures à l'avance.

Le Conseil exécutif ainsi que le Conseil de Coordination doivent se charger de la transmission de l'information relative à la tenue de l'instance. »

(Déposé par le Conseil exécutif au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

2. La reconsidération de la proposition suivante adoptée au Congrès des 3 et 4 décembre 2011:

« Que pendant toute la durée d'existence de la CLASSE, l'AÉMSP et l'AÉCSP regroupent leurs droits de vote au sein de l'AFESPED tant que ces derniers abondent dans le même sens;

Qu'en tout temps, l'AECSSP et l'AEMSP conservent leurs droits de parole et de proposition;

Qu'advenant que les positions d'assemblées générales de ces trois associations étudiantes n'abondent pas dans le même sens, que chacune des associations étudiantes puissent se prononcer (voter) individuellement en Congrès de la CLASSE;

Qu'advenant le cas que l'AFESPED ne serait plus en grève, que l'AECSSP et l'AEMSP reprennent leurs droits normaux, conformément aux Statuts et Règlements de l'ASSÉ dans les points dédiés à l'ASSÉ dans les Congrès de la CLASSE;

Dans le cas où le vote de l'AEMSP et le vote de l'AECSSP seraient regroupés au sein de l'AFESPED, que l'AEMSP et l'AECSSP ne soient pas comptabilisées dans le calcul du quorum le temps de la proposition concernée. »

Afin d'ajouter : « Que cette procédure de vote ne concerne que les propositions ordinaires » .

(Déposé par l'AEMSP-UQAM au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

Propositions

3. De remplacer l'article 15 de l'Annexe H des Statuts et règlements de l'ASSÉ par :

« Les Comités et Conseils de l'ASSÉ ainsi que ses élu-e-s ne sont pas celles et ceux de la CLASSE. Un Conseil exécutif indépendant du Conseil exécutif de l'ASSÉ est élu pour l'existence de la CLASSE. »

(Déposé par l'AGECVM au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

4. De remplacer dans l'article 16 de l'Annexe H des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

« Toute personnes élue dans un Congrès de la CLASSE reste en poste sur le Comité ou le Conseil où elle siège jusqu'à la dissolution de la CLASSE. » par « Toute personnes élue dans un Congrès de la CLASSE reste en poste sur le Comité ou le Conseil où elle siège jusqu'à demande de destitution par le Congrès ou encore jusqu'à la dissolution de la CLASSE. »

(Déposé par l'AGECVM au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

5. De rajouter à l'article 15 de l'Annexe H des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

« Que toute personne élue dans un Congrès de l'ASSÉ puisse être destituée à la demande du Congrès de la CLASSE. »

(Déposé par l'AGECVM au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

6. Les modifications suivantes au Chapitre 9 : Comité femmes des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

Que les modifications suivantes soient apportées à L'ARTICLE 40 :
COMPOSITION

- Remplacer «de cinq membres» par «d'étudiantes»
- Rajouter « Le Comité femmes est une instance non-mixte.»

Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 41: ÉLIGIBILITÉ

Alinéa 1

- Remplacer «provenir d'une association étudiante membre en règle de l'ASSÉ» par «être étudiante »

Alinéa 2

- Remplacer “de son” par “d'une”.

Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 42 : BUTS ET
FONCTIONS :

Premier paragraphe

- Ajouter « et participer à » entre « promouvoir » et « la lutte » ;
- Biffer « pour la condition » ;
- Ajouter « [...] et actions » entre « instances » et « de l'ASSÉ. » ;
- Ajouter « De plus, il peut développer et entretenir des liens avec des associations, groupes de défense des droits des femmes et tout autre organisme communautaire lié, s'il le juge approprié. » entre « [...] de l'ASSÉ. » et « Il doit être en mesure [...] » ;
- Ajouter « sur les activités et actions menées au cours de l'année scolaire » entre « Il doit être en mesure de présenter un rapport » et « Congrès annuel [...] » ;

Propositions

- Biffer « sur la question femmes » ;
- Ajouter « Bien que cette responsabilité ne lui incombe pas uniquement, le Comité femmes est une instance incontournable pour la réflexion et la mise en pratique des luttes féministes à l'ASSÉ. » avant « Il peut aussi : ».

Alinéa 1

- Ajouter « d'information et de mobilisation » après « [...] du matériel » ;
- Biffer « traitant de leur champ d'intervention ».

Alinéa 2

- Ajouter « /féminisme » après « [...] section femmes ».

Nouvel alinéa 3

- Ajouter un nouvel alinéa 3 comme suit : « 3. administrer et entretenir le site femmes de l'ASSÉ ainsi que les listes de diffusion ; ».

Alinéa 3

- Décaler en alinéa 4 ;
- Remplacer « conjointement » par « en collaboration » ;
- Ajouter « femmes et » entre « comités » et « de mobilisation » ;
- Ajouter et modifier « (local, régional et national) » ;
- Ajouter « ou contingents » entre « des actions » et « femmes ; ».

Alinéa 4

- Biffer l'alinéa 4 et ajouter l'alinéa 5 comme suit : « 5. organiser des réunions, des tournées, des formations femmes, etc. que ce soit au niveau local, régional ou national ; ».

Alinéa 5

- Biffer l'alinéa 5

Que les modifications suivantes soient apportées à l'ARTICLE 44 :

CONVOCATION :

- Décaler en 46, conformément aux propositions précédentes ;
- Biffer « si » entre « fois, » et « possible » ;
- Ajouter « dans la mesure du » entre « au moins une fois » et possible.

(Déposé par le Comité femmes au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

7. Les modifications suivantes au Chapitre 9 : Comité femmes des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

Que soit ajouté l'ARTICLE 43 : POUVOIRS en décalant les articles actuels 43 et 44.
ARTICLE 43 : POUVOIRS

1. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
2. siéger au Congrès, où il a droit de parole, de proposition et d'appui.

(Déposé par le Comité femmes au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

Propositions

8. Les modifications suivantes au Chapitre 9 : Comité femmes des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

Que les modification suivantes soient ajoutés à l'ARTICLE 43 : POUVOIRS:

Ajouter un nouvel alinéa comme suit:

3. administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.

Que soit ajouté l'ARTICLE 44 : BUDGET :

1. Le budget annuel alloué au Comité femmes doit se conformer à l'ANNEXE C des présents Statuts et règlements.

2. Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès.

3. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. Elle est encadrée par l'Article 44 : Pouvoirs et les présents Statuts et règlements.

4. Le Comité femmes se voit allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5 % des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Ce budget peut être bonifié lors de l'adoption ou de la modification des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'un montant équivalent à 10 % des cotisations annuelles prévues.

5. Tout revenu réalisé dans le cadre d'une activité de financement du Comité femmes est ajouté au budget annuel courant du Comité femmes.

6. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet.

7. Le Comité femmes est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.

8. Advenant le cas où le Comité femmes est vacant – pour une partie ou l'ensemble de l'année financière – le budget du Comité femmes pourra être utilisé par les Comité femmes des associations membres (ou les associations membres lorsqu'un Comité femmes n'y est pas actif) pour financer des activités et actions féministes locales, régionales ou nationales, qu'elles soient prévues au plan de l'action de l'ASSÉ ou soient des initiatives locales. Les demandes devront être déposées au Congrès ou en cas d'impossibilité au Conseil de Coordination, être appuyées par une description du projet et être chiffrées.

(Déposé par le Comité femmes au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

Propositions

9. Que les revendications de la lutte étudiante actuelle s'articulent autour d'une critique des logiques sous-tendant la présente hausse des frais de scolarité :

- Une logique impérialiste de division internationale du travail instrumentalisant l'Éducation pour perpétuer le pillage des pays opprimés de la périphérie ;
- Une attaque de l'élite qui cherche à liquider les mesures sociales conquises par des luttes populaires ;
- La nécessité du capitalisme globalisé de coloniser de nouveaux marchés (éducation, santé) dans le contexte de crise économique présent.

Qu'en ce sens, la CLASSE critique l'impérialisme sous-jacent à l'économie du savoir et comprendre la présente hausse dans une perspective globale de la privatisation du commun par le recours à des mesures d'austérité.

Que la CLASSE produise du matériel d'information afin de défendre et diffuser cet axe de discours.

(Déposé par l'AFESH-UQAM au Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012)

11.0 Varia

12.0 Levée

ANNEXE A : État des résultats en date du 2 février 2012

	Prévisions	Cumulatif	%
REVENUS			
Cotisations à l'ASSÉ	123 000,00 \$	64 499,00	52%
Instances	25 333,33 \$	17 132,83	68%
Congrès	8 000,00 \$	6 254,50 \$	78%
Camps de formation	5 333,33 \$	4 652,50 \$	87%
CLASSE	12 000,00 \$	6 225,83 \$	52%
Dons	33 000,00 \$	15 197,50	46%
Associations étudiantes membres	20 000,00 \$	8 130,00 \$	41%
Associations étudiantes non-membres	8 000,00 \$	625,00 \$	8%
Organisations non-étudiantes	5 000,00 \$	2 230,00 \$	45%
Contributions des membres de la CLASSE	-	4 212,50 \$	
Fond des arrêté-e-s	192,00 \$	3 925,00 \$	
Activités de financement	500,00 \$	565,00 \$	113%
TOTAL	182 025,33 \$	101 319,33 \$	56%
DÉPENSES			
Fond d'entraide	6 150,00 \$	- \$	0%
Information	19 000,00 \$	15 302,73 \$	81%
Ultimatum	12 000,00 \$	7 445,00 \$	62%
Revue Ultimatum		3 000,00 \$	
Matériel d'information	4 500,00 \$	2 823,29 \$	63%
Vidéos	1 000,00 \$	525,00 \$	53%
Documentation et recherche	500,00 \$	195,25 \$	39%
IRIS	1 000,00 \$	1 314,19 \$	131%
Instances	33 000,00 \$	16 292,89 \$	49%
Congrès	12 000,00 \$	4 191,38 \$	35%
Camps de formation	8 000,00 \$	6 990,18 \$	87%

	Comité et CoCo	1 000,00 \$	5,50 \$	1%
	CLASSE	12 000,00 \$	5 105,83 \$	43%
Mobilisation		32 000,00 \$	19 995,88 \$	62%
	Tournées et représentation	20 000,00 \$	13 785,74 \$	69%
	Actions	12 000,00 \$	6 210,14 \$	
Bureau		24 960,00 \$	16 274,52 \$	65%
	Loyer	12 800,00 \$	9 145,21 \$	71%
	Assurances	1 010,00 \$	1 012,90 \$	100%
	Fournitures de bureau	750,00 \$	601,25 \$	80%
	Informatique	1 400,00 \$	1 219,00 \$	87%
	Photocopieur	9 000,00 \$	4 296,16 \$	48%
Administration		11 460,00 \$	6 475,29 \$	57%
	Honoraires professionnels	5 500,00 \$	5 907,01 \$	107%
	Frais de caisse et pénalités	460,00 \$	551,40 \$	120%
	Affaires légales	5 000,00 \$	- \$	0%
	Divers	500,00 \$	16,88 \$	3%
Communications		17 500,00 \$	5 343,52 \$	31%
	Télécommunications	7 500,00 \$	2 320,96 \$	31%
	Conférences de presse	500,00 \$	- \$	0%
	CNW	7 000,00 \$	2 787,47 \$	40%
	Courrier	500,00 \$	60,80 \$	12%
	Internet et site	2 000,00 \$	174,29 \$	9%
Employées		34 000,00 \$	15 830,57 \$	47%
	Salaires		18 211,89 \$	
	Cotisations de l'employeur		4 145,32 \$	
Conseils régionaux		3 000,00 \$	191,32 \$	6%
	CRAM	1 000,00 \$	191,32 \$	19%
	MASSE	1 000,00 \$	- \$	0%
	CRAALLL	1 000,00 \$	- \$	0%
Fond des arrêté-e-s			- \$	
	TOTAL	181 070,00 \$	95 706,72 \$	53%
	Surplus/déficit	955,33 \$	5 612,61 \$	

Dons reçus pour le fond des arrêté-e-s de l'ASSÉ*dernière mise à jour : 2 février 2012*

Association étudiante	Montant
Ass. Étud. d'unité de prog. multidisciplinaire AEUPUM (Histoire, culture et société -UQAM)	500,00 \$
AGECVM	500,00 \$
AGES	1 000,00 \$
SSMU	1 000,00 \$
AESS-UL	250,00 \$
AEAUM	125,00 \$
AGEFLESH	50,00 \$
AEMH-UQAM	500,00 \$
TOTAL	3 925,00 \$

Cotisations reçues pour la CLASSE

Association étudiante	Date d'adhésion à la CLASSE	Cotisation
AGECoV	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
AGEFLESH	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
AGEECL	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
AGECVM	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
AFESPED	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	4 212,50 \$
AEDDHUM	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
AGEEPP	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
AGECFXG	Congrès des 4 et 5 décembre 2012	
TOTAL		4 212,50 \$

Dons à l'ASSÉ en date du 2 février 2012

Association étudiante membre de l'ASSÉ

<i>Nom</i>	<i>Montant</i>
SOGEECOM	1 500,00 \$
AGECR	30,00 \$
AGES	1 000,00 \$
AFESH-UQAM	5 600,00 \$
TOTAL	8 130,00 \$

Association étudiante non-membre de l'ASSÉ

<i>Nom</i>	<i>Montant</i>
AGÉÉCC	25,00 \$
AGECJ	100,00 \$
AGECAL	500,00 \$
TOTAL	625,00 \$

Autres organismes

<i>Nom</i>	<i>Montant</i>
Centre justice et foi	30,00 \$
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain	100,00 \$
FPSEC-CSQ	50,00 \$
SÉTUE	250,00 \$
FAE	1 800,00 \$
TOTAL	2 230,00 \$

TOTAL (cumulatif)	10 985,00 \$
--------------------------	---------------------

Comptes à recevoir – Instance ASSÉ et RNE

Dexcription	Montant facturé	Montant payé	Solde
Congrès 2011-2012	3 134,50 \$	2 452,50 \$	1 439,50 \$
Camps 2011-2012	4 652,50 \$	2 660,00 \$	977,50 \$
Congrès 2010-2011	4 900,00 \$	4 120,00 \$	825,00 \$
Camps 2010-2011	5 999,58 \$	5 574,14 \$	425,44 \$
Congrès 2009-2010	2 400,00 \$	1 725,00 \$	675,00 \$
Camps 2009-2010	905,00 \$	830,00 \$	250,00 \$
Congrès 2008-2009	155,00 \$	155,00 \$	0,00 \$
Rassemblement National Étudiant	7 650,00 \$	3 357,00 \$	4 083,00 \$
Total :	22 009,58 \$	15 761,14 \$	8 675,44 \$

Compte à recevoir - Congrès de la CLASSE des 4 et 5 décembre 2011

Association	Montant	Montant Payé	Solde
CVE-ENA	22,50 \$		22,50 \$
ACELUL	45,00 \$		45,00 \$
AGES	135,00 \$	135,00 \$	0,00 \$
AGEECLG	180,00 \$		180,00 \$
AESS-UQAM	90,00 \$		90,00 \$
AGECVM	405,00 \$	405,00 \$	0,00 \$
AGEECL	180,00 \$	180,00 \$	0,00 \$
AECS	135,00 \$	135,00 \$	0,00 \$
AGECR	135,00 \$	135,00 \$	0,00 \$
AECSF	45,00 \$		45,00 \$
AECM	45,00 \$		45,00 \$
AGEEPP-UL	45,00 \$	45,00 \$	0,00 \$
AECA	45,00 \$	45,00 \$	0,00 \$
AEMSP-UQAM	225,00 \$	225,00 \$	0,00 \$
AECSSP-UQAM	112,50 \$	112,50 \$	0,00 \$
AFESPED-UQAM	157,50 \$	157,50 \$	0,00 \$
AFESH-UQAM	360,00 \$	360,00 \$	0,00 \$
AECSL	270,00 \$	270,00 \$	0,00 \$
AGECFXG	175,00 \$	180,00 \$	-5,00 \$
AFÉA-UQAM	157,50 \$		157,50 \$
AÉDDH-UdeM	90,00 \$		90,00 \$
SECMV	165,00 \$	165,00 \$	0,00 \$
SOGEECOM	180,00 \$	180,00 \$	0,00 \$
AGEFLESH	90,00 \$	90,00 \$	0,00 \$
AGECD	112,50 \$		112,50 \$
AGECAR	45,00 \$		45,00 \$
AGECTR	45,00 \$	45,00 \$	0,00 \$
AESS-UL	45,00 \$		45,00 \$
AGECRLA	45,00 \$		45,00 \$
CGS	90,00 \$		90,00 \$
SSMU	90,00 \$	90,00 \$	0,00 \$
AFELC-UQAM	90,00 \$	90,00 \$	0,00 \$
AGECEM	45,00 \$		45,00 \$
AGECSJR	45,00 \$		45,00 \$
TOTAL	4142,50\$	3045,00\$	1097,5 \$

Compte à recevoir – Congrès de la CLASSE du 22 janvier 2012

AFELC-UQAM	50,00 \$		50,00 \$	0,00 \$
AÉDDHUM	50,00 \$			50,00 \$
AGECD	50,00 \$			50,00 \$
AGES	25,00 \$			25,00 \$
AGECEM	25,00 \$			25,00 \$
AÉÉA-UL	50,00 \$			50,00 \$
AGECSJR	50,00 \$			50,00 \$
AGECFXG	75,00 \$			75,00 \$
AECSL	50,00 \$			50,00 \$
SSMU	50,00 \$			50,00 \$
AGECR	75,00 \$			75,00 \$
AGECVM	150,00 \$			150,00 \$
AGEFLESH	25,00 \$			25,00 \$
AECSSP	50,00 \$		50,00 \$	0,00 \$
AGEEPP-UL	25,00 \$		25,00 \$	0,00 \$
AFESPED	125,00 \$		125,00 \$	0,00 \$
AGECoV	75,00 \$			75,00 \$
SECMV	50,00 \$			50,00 \$
AFÉA-UQAM	125,00 \$			125,00 \$
AÉCA	50,00 \$			50,00 \$
SOGEECOM	100,00 \$			100,00 \$
AESS-UQAM	50,00 \$		50,00 \$	0,00 \$
AGEECL	83,33 \$			83,33 \$
AEMSP-UQAM	100,00 \$			100,00 \$
ADÉPUM	50,00 \$			50,00 \$
AÉAUM	50,00 \$			50,00 \$
AGECAL	25,00 \$			25,00 \$
AECS	25,00 \$			25,00 \$
AFESH-UQAM	275,00 \$		275,00 \$	0,00 \$
TaCEQ	50,00 \$			50,00 \$
AÉÉH-UL	50,00 \$			50,00 \$
TOTAL	2 083,33 \$	- \$	575,00\$	1508,33\$

ANNEXE B – Lettre : Demande de rencontre avec la Ministre Line Beauchamp

Montréal, 27 janvier 2012

Madame Beauchamp,

Comme nous l'avons mentionné dans le communiqué de presse que nous avons publié ce matin, nous demandons officiellement à vous rencontrer afin de vous faire part de nos revendications et de nos alternatives concernant la hausse des frais de scolarité que votre gouvernement a annoncée dans le dernier budget provincial. Tel que mentionné dans ce même communiqué, nous tenons à ce que cette rencontre ait lieu dans le prochain mois.

Depuis le 10 novembre dernier, le mouvement étudiant est entré dans une mobilisation historique. Vous n'êtes pas sans savoir que des dizaines de milliers d'étudiants et d'étudiantes se prononceront dans les prochaines semaines au sujet d'une éventuelle grève générale, et que plusieurs associations étudiantes ont déjà en main leur mandat de grève. Il nous semble donc qu'il est tout à votre avantage de nous rencontrer rapidement.

Pour le Congrès de la CLASSE,

Gabriel Nadeau-Dubois
Secrétaire aux communications et porte-parole
Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE)
Cellulaire: (514) 835-2444
Bureau: (514) 390-0110
Courriel: communication@asse-solidarite.qc.ca

Fondée par l'ASSÉ au Cégep de Valleyfield le 3 décembre 2011 dans le contexte de la hausse des frais de scolarité, la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) est une coalition nationale d'associations étudiantes qui met la grève au centre de ses moyens de pression. Elle rassemble présentement plus de 60 000 membres dans les cégeps et universités du Québec.



FEUQ

Ensemble pour l'éducation!

**Extrait de procès-verbal – CGR 6611
– CAO 15211 –**

Chicoutimi, le samedi 5 novembre 2011

4. Tour de table des associations

FEUS : Pour ce qui est de nos associations en grève, nous avons déjà la faculté d'éducation qui a voté une grève à 92%. La levée de cours n'est pas passée en génie. Nous attendons le mardi prochain pour connaître le résultat de l'AG de droit. Nous comptons d'ores et déjà 200 personnes sur nos listes. Nous avons également rediscuté des propositions et revendications du RNE ; première chose qui s'est discutée c'est que cette entente est contraignante, par contre il a été décidé de ramener d'autres propositions pour contrebalancer, qui sont les suivantes :

- Que la FEUQ plaide en faveur du fait que toutes les associations nationales soient invitées à négocier.
- Que la FEUQ ne recommande pas publiquement une proposition du gouvernement avant de l'avoir soumise à ses membres.
- Que la FEUQ use de parcimonie dans l'usage de la dénonciation d'actions de revendication étudiante

FAECUM : on comprend l'importance des points ramenés par la FEUS et on pourrait aller dans ce sens.

AGECAR : on pense que ce sont des choses qui sont déjà claires autour de la table de la FEUQ, pour nous ça allait de soi, on avait le même sentiment face à cela.

Présidente : L'exécutif en prend note, on va travailler en ce sens. On comptait déjà le faire et nous nous réengageons aujourd'hui à ce sujet.


Ghita El Jihad
Secrétaire générale
Fédération étudiante universitaire du Québec
En date du 17 janvier 2012